RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A LA BELLE PLOMBERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Le Contadour, 04150 REDORTIERS
932 519 382 RCS MANOSQUE-04100

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
DU 1e juin 2025

Le premier juin deux mille vingt cinq,
A huit heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Monsieur Yann MASSON,
demeurant Le Contadour, 04150 REDORTIERS
agissant en qualité de Président de la société A LA BELLE PLOMBERIE sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Loïc MASSON
Né à [redacted]
De n
Dem

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Loïc MASSON disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Loïc MASSON aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Loïc MASSON ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Loïc MASSON ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

[redacted]

Le Directeur Général
Accepte les fonctions de Directeur Général

[redacted]